



Mémoire préparé pour  
l'Office de consultation publique de Montréal

dans le cadre du projet de construction du  
Complexe municipal de soccer - CESM

Association de soccer de Rosemont - La Petite-Patrie  
Paul Landry, président  
Richard Lepage, directeur

Mai 2012

## **Historique de l'ASRPP**

L'association de soccer Rosemont — La Petite-Patrie a pris la relève de l'ancien club Jean-Talon en 2002. L'association est un organisme sans but lucratif qui couvre le territoire de l'arrondissement, mais accueille aussi des joueurs de plusieurs arrondissements et villes environnantes. La clientèle est principalement recrutée parmi les jeunes de 4 à 18 ans. L'ASRPP est un club dument affilié membre de l'association régionale de soccer Concordia et de la fédération de soccer du Québec.

Malgré sa jeunesse, l'association regroupe plus de 1000 joueurs regroupés dans les secteurs récréatifs et compétitifs. Depuis 2006, l'association a connu une progression fulgurante en passant de 392 joueurs à 1011 joueurs. Le secteur compétitif est maintenant constitué d'une trentaine d'équipes. Au cours des dernières années, ces équipes ont mérité plus d'un honneur.

En 2007, l'association mettait sur pied en collaboration avec la Commission scolaire de Montréal, la ligue scolaire de Rosemont. Cette ligue regroupe plus d'une douzaine d'écoles et fait connaître les rudiments du soccer à plus de 600 écoliers. Plusieurs de ceux-ci deviennent par la suite membres de notre club. Un championnat est organisé pour les élèves du troisième cycle du primaire.

En 2007, avec l'arrivée des Tricolores dans nos rangs, le club avait sa première équipe sénior. En 2011, les Séniores, notre équipe féminine, et en 2012, les Téméraires, viennent augmenter notre offre de service chez les adultes.

En 2008, ainsi qu'en 2011, l'A.S.R.P.P. a été nommé le Club par Excellence de l'association régionale de soccer Concordia.

## Édification et consolidation

L'association de soccer de Rosemont — La Petite-Patrie désire apporter son appui au centre de soccer régional intérieur proposé par la ville de Montréal.

L'un des problèmes, et un des plus consistants, qui est rencontré par les différents clubs sur le territoire de la ville de Montréal concerne être la disponibilité des terrains et gymnases pour la pratique du soccer. Jusqu'à tout récemment, en automne-hiver, notre association devait rechercher des terrains réellement adaptés à la pratique du soccer, soit des surfaces synthétiques, à l'extérieur de l'île de Montréal ou dans l'ouest de l'île. Cette solution était loin d'être idéale, car en plus du coût élevé de location de ces terrains, il fallait ajouter le temps et les frais engendrés par le déplacement vers ces centres éloignés.

Plus récemment, quelques centres ont été ouverts du côté est de l'île, mais les ressources sont encore insuffisantes pour combler les besoins, et les prix inabordables pour les clubs dont les ressources financières sont limitées. Durant les heures recherchées, ces centres sont déjà occupés par le club local qui bénéficie de la priorité de choix. Par exemple le stade Hébert. Pour notre part, à l'automne 2011, afin de limiter la part du budget consacré à payer la hausse croissante du coût des terrains intérieurs, nous avons dû étendre la saison de soccer extérieur au risque d'être à la merci des pluies automnales et des premières averses de neige. Nous avons dû prendre ces dispositions afin de limiter la hausse constante de nos frais d'inscription qui sont à la limite de l'acceptable. Plusieurs parents limitent les inscriptions à un seul enfant, car ils ne peuvent assumer les coûts d'inscriptions multiples. Et souvent, cette limitation semble se faire au détriment des filles.

À l'exception de ces centres dédiés à la pratique du soccer, nous devons nous replier sur les gymnases qui sont tout autant pris d'assaut par un grand nombre d'utilisateurs à la recherche d'un lieu de compétition. Cette fois-ci, la concurrence pour ces locaux provient de nombreuses organisations représentant des sports très divers. Les gymnases deviennent rares et les prix élevés. Malgré le fait que ces gymnases répondent en partie à nos besoins, ils ne sont pas conçus pour le soccer, mais davantage pour le ballon-panier, badminton, tennis, gymnastique, etc. D'ailleurs, les risques de blessures sont très élevés pour nos joueurs et joueuses sur ces surfaces dures. Nous ne comptons plus le nombre d'entorses, fractures et commotion que subissent nos membres. De plus, compte tenu de la demande, le service de loisirs de notre arrondissement est souvent pris à jouer directement ou indirectement un rôle de médiateur entre les différents organismes de loisirs afin d'allouer les rares ressources disponibles.

Enfin, nous sommes en face d'un tel déficit d'espaces que notre propre association, malgré des demandes répétées depuis trois ans, n'arrive pas à démarrer un projet de soccer parascolaire sur le territoire de la Petite-Patrie à cause de la non-disponibilité des gymnases la fin de semaine et le soir durant la semaine. Et ce même, si nous avons une commandite en main pour financer cette activité auprès de nos jeunes.

Nous sommes conscients que ce nouveau terrain ne règlera pas tous nos problèmes au niveau de l'arrondissement. Mais il peut en régler une partie. D'abord, il se veut également disponible pour tous les arrondissements et nous comptons bien nous en prévaloir. Ensuite, il sera construit à distance raisonnable pour nos membres et sera desservi par un bon système de transport en commun. La dimension du terrain et sa surface synthétique en feront un lieu dédié et privilégié pour la pratique du soccer. Grâce à cette dimension, il nous sera possible de mieux utiliser les disponibilités de notre directeur technique et de son adjoint en rationalisant leur temps et en augmentant leur efficacité auprès de nos différentes équipes. Cet équipement supplémentaire nous aidera à assumer notre rôle dans le développement de nos membres et du soccer au Québec.

Au niveau régional, il deviendra la résidence de l'Association régionale de Soccer Concordia qui pourra ainsi mieux coordonner et suivre ses différentes activités (tournois, championnats, développement des arbitres et entraîneurs, sport-étude, etc.). En ce qui concerne le sport-étude, ce nouveau centre sera une notable amélioration par rapport au complexe sportif Claude-Robillard qui est utilisé actuellement. De meilleures installations peuvent nous faire espérer une augmentation de la clientèle étudiante intéressée par le soccer. Également, ce centre dédié va ramener les clubs qui, de plus en plus, privilégient les tournois et compétitions à l'extérieur de Montréal, sur des terrains dédiés, au détriment même de leur propre association régionale. Le tournoi « Les 36 Heures de Soccer » ainsi que le championnat intérieur sont délaissés parce qu'ils sont joués sur une surface dure et inadaptée. Cette situation est une cause de pertes de revenus pour notre association régionale.

## **En conclusion**

Si nous voulons que le soccer se développe au Québec, et particulièrement à Montréal, et ce malgré un climat difficile et restreignant, il nous faut des centres intérieurs dédiés à ce sport qui tiennent également compte des capacités de payer des membres. Nous espérons que le « Complexe municipal de soccer - CESM » constituera une brique supplémentaire dans l'édification et la consolidation du soccer à Montréal.